

Avis de constitution

SOCIETE « KONATE TRANSPORT 225 » en abrégé « KT-225 SARL »

Siège Abidjan, Anyama, Abidjan commune d'
Anyama quartier Scheneider non loin de la Mairie, lot
2075 ilot 97, 21 BP 810 Abidjan 21, Lot 2075, Ilot 97

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 06/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONATE TRANSPORT 225 » en
abrégé « KT-225 SARL »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- TRANSPORT DE PERSONNES
- TRANSPORT DE MARCHANDISES
- VENTE DE PIECES DETACHEES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan commune d'
Anyama quartier Scheneider non loin de la Mairie, lot
2075 ilot 97, 21 BP 810 Abidjan 21, Lot 2075, Ilot 97

Dirigeant(s) M MOUSSA KONATE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12596 du 08/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75242/GTCA/RC/2025 du 08/12/2025

